

Communiqué

Paris, le 11 mars 2026

Pierre Mainguy nommé Directeur général délégué du pass Culture

Initialement recruté début octobre 2025 sur des fonctions de **directeur de projet**, chargé de la transformation du pass Culture en **opérateur de l'État**, Pierre Mainguy occupe à présent le poste de **directeur général délégué**. Il assume désormais la responsabilité de numéro deux de la structure en travaillant en étroite collaboration avec la Présidente exécutive, Mme Laurence Tison-Vuillaume.

Le parcours de Pierre Mainguy témoigne d'une expertise solide au sein de l'administration culturelle et sociale.

Diplômé de l'**ESSEC** en 2006, il débute sa carrière dans le conseil en stratégie (chez L.E.K. Consulting). Après plusieurs années dans ce domaine, il rejoint le ministère de la Culture en 2011 en tant que **chargé de mission Modernisation**. À ce titre, il suit de près la réforme de l'État, alors nommée **Révision générale des politiques publiques**, de 2011 à 2012 inclus.

Sa carrière au sein du ministère se poursuit : il occupe le poste de **chef du bureau du financement des industries culturelles** jusqu'en 2017, puis de **chef de cabinet du directeur général des médias et des industries culturelles**.

Passé par l'**ENA** (actuel INSP) entre 2018 et 2019, il intègre à sa sortie l'**Inspection générale des affaires sociales** en tant qu'inspecteur de 2020 à 2022, avant de revenir à la Culture comme **adjoint au directeur du livre et de la lecture** jusqu'en 2025.

En tant que directeur général délégué, Pierre Mainguy assure le pilotage de l'activité du comité de direction et veille à la mise en œuvre concrète des orientations et des priorités définies par le comité stratégique et la Présidence du pass Culture. Il est plus particulièrement chargé de construire la **feuille de route stratégique 2026-2030**, qui permettra de poursuivre la mutation du pass Culture en tant qu'**opérateur de l'Etat porteur d'une mission de service public en matière de démocratisation culturelle et d'affirmation des droits culturels de la jeunesse**.



À propos du pass Culture

Le pass Culture est un opérateur de l'État et un outil privilégié des politiques publiques d'éducation artistique et de sensibilisation des jeunes à la grande diversité des domaines culturels.

Sa mission de service public lui est confiée par le ministère de la Culture avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Agriculture, des Armées et de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Le pass Culture est constitué d'une part individuelle qui attribue des crédits aux jeunes de 17 et 18 ans (utilisables jusqu'à leurs 21 ans) pour leur permettre de découvrir la diversité culturelle et d'intensifier leurs pratiques culturelles et d'une part collective, dédiée aux établissements scolaires, pour soutenir les projets d'éducation artistique et culturelle en classe, de la 6e à la terminale. Depuis son lancement, le pass Culture a accompagné plus de 5 millions de jeunes grâce à la part individuelle. Dans le cadre du volet collectif, plus de 4,2 millions ont eu accès à au moins une action d'éducation artistique et culturelle sur l'année scolaire 2024-2025.

Le pass Culture permet aux jeunes de 15 à 21 ans de découvrir et d'explorer la culture grâce à une application gratuite et géolocalisée. Véritable média culturel, il leur offre un accès simplifié aux événements, lieux et biens culturels près de chez eux ainsi qu'un ensemble de propositions artistiques et culturelles souvent accompagnées d'un travail de médiation par les acteurs culturels partenaires du pass.

Le ministère de la Culture finance le volet individuel du pass Culture. Le volet collectif est financé par les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Agriculture, des Armées et de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche. L'ensemble permet ainsi à chaque jeune, dès le collège et jusqu'à l'âge adulte, de se familiariser avec toutes les expressions culturelles, dans leur très grande diversité, et d'être accompagné dans une découverte durable de la richesse culturelle de notre pays.

Service presse

Estelle Bleuze

estelle.bleuze@havas.com

06 73 97 94 17

Alexandre Millet

alexandre.millet@havas.com

07 72 36 08 26

Contact pass Culture

service.presse@passculture.app

pass.culture.fr

